

18 mars 2011  
Français  
Original : anglais

---

**Commission de la condition de la femme**  
**Cinquante-cinquième session**  
22 février-4 mars 2011  
Point 3 b) de l'ordre du jour  
**Suivi de la quatrième Conférence mondiale**  
**sur les femmes et de la session extraordinaire**  
**de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes**  
**en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement**  
**et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle » : questions nouvelles,**  
**tendances et approches novatrices des problèmes**  
**ayant des répercussions négatives sur la condition**  
**de la femme ou sur l'égalité des sexes**

## **Égalité des sexes et développement durable**

### **Résumé de l'animatrice**

1. Le 1<sup>er</sup> mars 2011, la Commission de la condition de la femme a tenu une réunion-débat interactive en vue d'examiner la question nouvelle intitulée « Égalité des sexes et développement durable ». Le présent résumé de l'animatrice sera utilisé dans le processus préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui doit se tenir à Rio de Janeiro en mai 2012. La Conférence aura deux thèmes essentiels : a) une économie verte dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté; et b) le cadre institutionnel du développement durable.

2. L'animatrice de la réunion était M<sup>me</sup> Leysa Sow, Vice-Présidente de la Commission. Les participants étaient M<sup>me</sup> Henrietta Elizabeth Thompson, Coordonnatrice exécutive de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable; M<sup>me</sup> Monique Essed-Fernandes, Directrice par intérim de l'organisation Women's Environment and Development Organization; M. Robert Freling, Directeur exécutif de Solar Electric Light Fund; et M<sup>me</sup> Albina Ruiz, fondatrice et Présidente du Grupo Ciudad Saludable (Groupe des cités salubres) au Pérou.

3. Si les engagements internationaux tels que la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement<sup>1</sup> et Action 21<sup>2</sup> ainsi que la Déclaration<sup>3</sup> et le Programme d'action de Beijing<sup>4</sup> reconnaissent depuis longtemps l'importance de l'égalité entre les sexes et de la démarginalisation des femmes pour le développement durable, il est de plus en plus évident que le rôle des femmes dans le développement durable est à la fois sous-estimé et sous-exploité.

4. La Conférence offre une occasion inégalée de juger les progrès réalisés dans la mise en œuvre des accords internationaux sur l'égalité des sexes et la démarginalisation des femmes dans le contexte du développement durable, d'identifier les lacunes et de réaffirmer la volonté de participer à des processus de développement, à des cadres institutionnels et à des mécanismes de financement qui soient sexospécifiques et d'associer les femmes à la prise de décisions à tous les niveaux. Il pourrait être utile d'adopter une démarche axée sur les droits humains. La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes<sup>5</sup> permet de tenir les États responsables des progrès accomplis.

5. Il est essentiel que les femmes participent à la prise de décisions et à la gestion des processus de développement durable et à la gouvernance aux niveaux local, national et international, où elles peuvent être des agents efficaces du changement. Des études menées dans des pays développés ont montré qu'en raison des modes de vie et de consommation, les femmes semblaient se préoccuper davantage de l'environnement et avoir un sens plus aigu de leurs responsabilités en matière de développement durable. Selon certains indices, les femmes se sentent plus responsables en tant que consommatrices et plus aptes à faire du recyclage et à utiliser les transports en commun que les hommes.

6. Il faudra faire le nécessaire pour assurer la pleine participation des femmes au dialogue sur le développement économique, sur le progrès social et sur la protection et la gestion de l'environnement, notamment dans la conception et la mise en œuvre de mesures d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de leurs effets. Selon un récent rapport établi par le secteur privé, les entreprises comptant plus de femmes dans le conseil d'administration et aux niveaux de gestion les plus élevés fonctionnent mieux, ce qui donne à penser qu'en augmentant le nombre de femmes aux postes d'encadrement et de décision, on pourrait obtenir une plus grande diversité de solutions « vertes » et contribuer davantage au développement durable. Les processus participatifs associant les utilisateurs finals des technologies – des hommes et des femmes au niveau des ménages et des communautés – contribuent à assurer que les technologies sont conçues en vue de favoriser l'égalité des sexes et à démarginaliser les femmes. Les femmes n'ayant guère accès aux ressources telles que des terres, une eau propre et de l'énergie à un prix abordable, elles ne peuvent pas participer pleinement à une économie verte et sont donc plus en danger en cas de catastrophe naturelle. Les plates-formes dites « en étoile » se sont

---

<sup>1</sup> *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Rio de Janeiro, 3-4 juin 1992*, vol. I, *Résolutions adoptées par la Conférence* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et Corr..2), résolution 1, annexe I.

<sup>2</sup> *Ibid.*, annexe II.

<sup>3</sup> *Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 4-15 septembre 1995* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.96.IV.13), chap. I, résolution 1, annexe I.

<sup>4</sup> *Ibid.*, annexe II.

<sup>5</sup> Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1249, n° 20378.

avérées utiles pour faire participer les femmes au dialogue avec les gouvernements et les autres parties prenantes aux niveaux tant national qu'international.

7. Il est essentiel de donner aux femmes et aux jeunes filles accès à l'éducation, à la formation et au développement des capacités si on veut les démarginaliser et améliorer leurs moyens de subsistance. Un appui ciblé de la population peut leur assurer l'égalité des chances dans l'enseignement et la formation, notamment dans les domaines où elles sont en retard sur les garçons, comme les sciences et la technologie. Ceci permettrait de renforcer leur rôle dans la recherche-développement, s'agissant par exemple de technologies écologiques. De plus, en collaboration avec les milieux universitaires et la société civile, les gouvernements doivent faire le nécessaire pour que les programmes d'études et les matériels pédagogiques soient modifiés de manière à relever les résultats des changements climatiques, qui touchent les hommes et les femmes différemment. La formation professionnelle peut aider les femmes à acquérir des connaissances et des compétences plus poussées ainsi que la capacité d'installer, d'utiliser et de réparer des technologies vertes et les systèmes correspondants, ce qui non seulement les aiderait à trouver des emplois appropriés mais leur offrirait également de nouvelles possibilités de création d'entreprises. La microfinance est un outil important de démarginalisation des femmes, surtout si elle s'accompagne d'un plan de croissance évitant aux femmes de sombrer dans l'endettement. Il faudrait pour cela améliorer les mécanismes d'évaluation et de suivi des dispositions de microfinancement.

8. Près de 1,6 milliard de personnes dans le monde n'ont pas accès au réseau et utilisent des foyers non protégés et des réchauds traditionnels, fonctionnant avec des biocombustibles, la responsabilité de la collecte de bois de feu incombant avant tout aux femmes et aux enfants, qui peuvent passer plusieurs heures par jour à satisfaire les besoins énergétiques du ménage. L'investissement dans une énergie propre à un prix abordable, comme l'énergie solaire, peut non seulement contribuer à donner aux femmes et aux jeunes filles le temps de poursuivre leur éducation et d'avoir des activités productrices de recettes, il peut également contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et à répondre aux problèmes du changement climatique.

9. L'énergie solaire est de plus en plus utilisée tant dans les pays développés que dans les pays en développement, et le nombre de systèmes solaires augmente depuis une vingtaine d'années, à mesure que le coût des technologies appropriées baisse. Dans certains pays, le secteur privé contribue largement à promouvoir les investissements dans l'énergie solaire et d'autres sources d'énergie renouvelables. Les pays en développement ont la possibilité de brûler des étapes et de passer directement à des sources d'énergie propre. La recherche montre qu'il n'est ni rentable ni commode d'étendre le réseau à des zones périphériques isolées. Les moteurs diesel sont onéreux à long terme et ne représentent donc pas une option viable à long terme. L'énergie solaire nécessite d'emblée l'investissement dans des panneaux solaires onéreux mais elle peut être plus rentable et plus efficace à long terme. D'autres pays pourraient aider les ménages et les communautés à couvrir l'investissement initial dans les panneaux solaires. L'expérience montre que ceux-ci peuvent être utilisés efficacement pour les foyers, les écoles et les centres de santé et donnent accès à l'information et aux technologies de l'information. Ils sont également utilisés pour pomper et purifier l'eau. Les systèmes de pompage à énergie solaire avec irrigation goutte à goutte permettent de rendre les collectifs de femmes plus productifs et ils permettent à des entreprises de femmes de se développer,

contribuant ainsi à améliorer la sécurité alimentaire et le pouvoir économique des femmes.

10. Une gestion efficace, dans des conditions de sécurité, des déchets est un défi à la fois pour les pays développés et pour les pays en développement. Au total, quelque 20 millions de personnes tirent leur subsistance, dans le secteur informel, de la collecte des déchets solides, souvent dans des conditions insalubres. Certains pays se sont efforcés de structurer et reconnaître ce travail en offrant des systèmes de protection sociale, l'accès au crédit, une éducation et une formation à la gestion du recyclage, des certificats et du matériel de sécurité comme des gants, des masques et des véhicules. Dans de nombreux pays, où les déchets ne sont pas ramassés, notamment dans les quartiers pauvres et les taudis, les femmes et les hommes ont fait de ce problème une source de revenus. Dans certains pays, les déchets sont utilisés pour produire de l'électricité, et les matières recyclées servent à fabriquer des chaussures, des sacs et d'autres articles de consommation. Les programmes de formation à la gestion des déchets solides sont proposés au personnel des municipalités et, dans certains pays, au grand public.

11. Les initiatives d'économie verte prises localement par des femmes peuvent, à plus grande échelle, contribuer considérablement au développement durable. Il faut pour cela promouvoir constamment les initiatives des femmes en leur facilitant l'accès à des ressources économiques, financières et écologiques (par exemple des terres) et en donnant un plus grand impact à ces initiatives. Les initiatives communautaires des femmes devraient s'inscrire dans le cadre holistique, multisectoriel et participatif de la planification nationale, de la formulation des politiques et de la budgétisation et renforcer ce cadre.

12. Il existe toute une gamme de mécanismes institutionnels, de dispositions législatives, de politiques et de programmes visant l'égalité des sexes et le développement durable. Or, l'égalité des sexes et la protection de l'environnement sont souvent considérées comme des questions distinctes et, de ce fait, on ne s'intéresse pas suffisamment aux synergies, aux interconnexions et aux actions en retour entre les deux questions. Un autre problème clef au niveau des institutions est que les institutions gouvernementales doivent reconnaître l'importance de la participation des femmes à l'économie verte et s'attaquer aux intérêts sectoriels dans certains domaines liés aux ressources environnementales et au secteur des services, par exemple par la transparence dans l'attribution des marchés publics. C'est une occasion de renforcer les efforts visant à promouvoir l'égalité des sexes et le développement durable d'une manière holistique et intégrée, et de manière à faciliter la durabilité et l'inclusion dans la croissance économique et le bien-être.

13. La volonté politique étant un facteur clef du succès, les gouvernements doivent prendre l'initiative en adoptant des cadres, des politiques, des stratégies et des programmes économique-juridiques en faisant de la société civile et du secteur privé des partenaires importants. Ces cadres doivent bénéficier de dispositions financières à long terme, notamment par le biais de l'aide publique au développement. Une budgétisation sexospécifique permet d'assurer une répartition plus efficace et plus équitable des ressources et une répartition qui facilite l'égalité des sexes. Des données et des indicateurs ventilés par sexe devraient permettre aux gouvernements de prendre des décisions en connaissance de cause. Les organismes des Nations Unies, la société civile, les milieux universitaires et le secteur privé jouent des rôles importants en mettant à la disposition des gouvernements des données, des

informations, des travaux de recherche, les enseignements et les bonnes pratiques nécessaires à la promotion de l'égalité des sexes dans une économie verte, dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté. À l'échelle mondiale, il est nécessaire de s'entendre sur un ensemble clef d'indicateurs de développement et de croissance économique qui mesurent l'égalité des sexes et la marginalisation ou la participation des femmes.

14. Pour terminer, l'animatrice a noté que les gouvernements avaient un rôle clef à jouer dans la réalisation du développement durable. Elle a souligné que, si les cadres nationaux de planification économique, de politique et de budgétisation ne reconnaissaient pas les liens entre l'égalité des sexes, la croissance économique et l'élimination de la pauvreté et n'associaient pas les femmes à la réalisation de ces objectifs, il serait plus difficile de parvenir à un développement durable. En augmentant le nombre de femmes aux postes de direction et de décisions, on parviendrait à une plus grande diversité de solutions technologiques vertes. De même, en augmentant les investissements dans l'infrastructure durable, par exemple l'énergie propre, l'eau et l'assainissement, on contribuerait à la démarginalisation économique des femmes et à la réduction des emplois non rémunérés.

### **Recommandations découlant du débat**

- Assurer la participation effective des femmes au processus préparatoire débouchant sur la Conférence des Nations Unies sur le développement durable
- Promouvoir les dialogues participatifs entre les gouvernements, la société civile et le secteur privé, s'agissant d'élaborer et de mettre en œuvre des cadres politiques et budgétaires sexospécifiques pour le développement durable
- Veiller à intégrer les problèmes d'égalité des sexes, de démarginalisation et pleine participation des femmes aux conventions internationales sur les questions d'environnement
- Nommer un rapporteur spécial sur le droit à l'énergie
- Identifier les possibilités offertes aux femmes de créer des entreprises lucratives à partir de pratiques vertes et réunir les bonnes pratiques pouvant être reproduites et exécutées à grande échelle au niveau mondial
- Procéder à une évaluation des possibilités et de leur participation à une économie verte dans un contexte de développement durable et d'élimination de la pauvreté
- Renforcer la coopération internationale et accroître la participation des femmes de science à la protection de la biodiversité et à la documentation sur la question, en vue d'une prise de conscience mondiale du rôle de la consommation responsable dans la réalisation du développement durable